

Synode national 2016 à Nancy p.72

Décision 22 - Vœu « Protestation publique » (79 voix pour, 1 contre)

Un drame historique se déroule à nos portes : par milliers des gens meurent de refuser la guerre et l'oppression, de choisir la vie et la liberté. Ne les accueillir qu'avec parcimonie est indigne de notre héritage spirituel, et est insupportable pour nos consciences. Encouragé par les messages du président du Conseil national, de la déléguée de l'Eglise vaudoise d'Italie, du président du Conseil régional de la Région Nord-Normandie,

Le Synode national de l'Eglise protestante Unie de France, réuni à Nancy du 5 au 8 mai 2016,

- décide de l'organisation d'une protestation/ manifestation symbolique et publique, et charge le Conseil national d'en déterminer les modalités pratiques. Cette protestation/manifestation devra se faire en lien avec l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (UEPAL), si elle le souhaite, et avec nos partenaires œcuméniques et inter religieux, et pourrait s'inscrire dans la durée ;

- demande au Conseil national de mobiliser le réseau des Eglises en Europe et dans le monde à travers ses relations internationales :

- 1) pour développer une prise de parole à l'échelle européenne sur l'accueil des réfugiés.
- 2) pour mettre en œuvre des actions nationales inspirées d'expériences des autres Eglises en Europe (voir la participation de l'Eglise vaudoise d'Italie à l'action « couloir humanitaire »).

Décision 24 - Vœu « Accueil des exilés syro-irakiens » (79 voix pour, 0 contre)

Le Synode national de l'Eglise protestante unie de France, réuni à Nancy, du 5 au 8 mai 2016, faisant écho à la lettre du président du Conseil national de l'EPUDF au Ministre des affaires étrangères lui demandant d'engager le Gouvernement français à proposer une politique à la fois généreuse et réaliste quant à l'accueil des réfugiés syroirakiens, Demande au Conseil national de l'EPUDF, en relation avec la Fédération protestante de France et la Fédération de l'Entraide Protestante déjà engagée dans l'accueil des exilés :

- d'interpeller le Gouvernement français afin qu'il :

- mette tout en œuvre pour accueillir dans les plus brefs délais les exilés qui se trouvent dans des conditions qui se dégradent dramatiquement,
- prenne des initiatives courageuses au niveau européen pour la création de voies sécurisées d'accès pour les personnes à la recherche de protection,
- accorde la priorité aux moyens d'accueil et d'insertion des exilés plutôt qu'aux mesures sécuritaires ;

- d'exhorter les responsables et membres des communautés ecclésiales afin qu'ils portent témoignage, en paroles et en actes, de leur volonté d'accueillir les exilés dans notre société et de refuser toutes les formes de stigmatisation et de rejet « de l'étranger » ;

- d'initier et de porter un collectif d'associations le plus ouvert possible afin de sensibiliser la population française au devoir d'asile, à la richesse de la rencon